



**REVENDEICATIONS
DES SALARIÉ-E-S
DU SITE DE
MOLSHEIM**

www.cgtsafran.com



contact@cgtsafran.com



**Au-delà des
revendications
portées par la CGT,
les revendications
des salarié-e-s du
site de Molsheim
sont les suivantes**

- L'abandon par la direction de l'accord modulation et horaires décalés.
- 150€ d'augmentation générale pour tous en 2022.
- La revalorisation de la prime de transport domicile /travail de 40%
- Suppression du groupe fermé et le retour à la prime de panier pour tous les équipiers.
- Augmentation de la plage variable en fin de poste le vendredi après-midi pour les équipiers

Pour les salarié(e)s en normale

- Mise en place d'une plage variable le vendredi après-midi.
- Mise en place d'une plage variable identique pour tous jusqu'à 8h45.
- Des embauches, pour un retour aux effectifs d'avant COVID.
- Ouverture d'un accord de fin de carrière.
- La mise en place de véritables plans d'actions dans les unités pour résoudre les problèmes récurrents de manquants de pièces, de qualité, d'organisation.
- Suppression de toutes les caméras installées à l'intérieur des bâtiments.
- La fin des entretiens de recadrage abusifs
- Fin du 5S en musique aux Roues & Freins qui infantilise plus qu'il ne motive et crée un risque en cas d'alarme incendie
- Un plan de formation permettant une réelle montée en compétences des salarié-e-s.
- La mise en place d'une pointeuse au restaurant d'entreprise, pour une réelle égalité de temps de repas entre les salarié(e)s.
- La remise en place des tables et chaises dans les coins café pour une pause de qualité.
- Le respect du droit local
- La réfection des parkings avec la plantation d'arbres.
- L'alimentation des bornes de rechargement des véhicules électriques par panneaux photovoltaïques et la gratuité pour les salarié(e)s Safran.



La **CGT** a été reçu par la direction de MOLSHEIM le vendredi 29 avril 2022, où nous avons remis et défendu les revendications des salarié(e)s.

A ce jour la direction locale fait toujours la sourde oreille sur l'ensemble des demandes, le dialogue social n'est vraiment pas son point fort.

De ce fait nous prenons la décision de prolonger l'appel à la grève jusqu'au vendredi 30 septembre 2022.

Vous avez l'impression que votre charge de travail ne fait qu'augmenter et qu'elle n'est plus reconnue à sa juste valeur.

LA CGT SAFRAN LANDING SYSTEMS DE MOLSHEIM APPELLE A DES ARRETS DE TRAVAIL DE 15 MINUTES JUSQU'A LA JOURNEE COMPLETE.

GREVE RECONDUCTIBLE D'UNE SEMAINE SUR L'AUTRE QUEL QUE SOIT VOS HORAIRES DE TRAVAIL

Des infos en primeurs ?

⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒

Des questions à poser ?

⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒

Des revendications à faire entendre ?

⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒

Besoin de parler ?

⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒



Rappel : les nouveaux ci-dessous entre en vigueur le 11 juillet 2022

HORAIRES JOURNÉE PRODUCTION



Plage variable
 Plage fixe = présence obligatoire

Badgeage : 4 fois par jour pour les 37h et 39h
Plage repas : De 35 min mini à 1h30 maxi
plages horaire fixes par jour : 5h45 du lundi au vendredi, soit 28h45 par semaine
 Maximum par jour : 10h
Temps de travail hebdo :
Horaire 37h.
 Si > 37h : crédit d'heures → 9 jrs maxi / an
Forfait 39h.
 Si > 39h : crédit d'heures → 9 jrs maxi / an

www.cgtsafran.com



contact@cgtsafran.com